

4 GROUPEMENT DES HOULLÈRES DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

EMPRUNT 4 % JUIN 1931

Onzième Amortissement - Deuxième Tranche. Conformément au tableau d'amortissement, 4.500 obligations de l'emprunt 4 % Juin 1931 ont été émises en 1931, à savoir :

ANNONCES LÉGALES

Etudes de M. DEROUVROY, Notaire à Trélon et de M. SACHÉ, Notaire à Valenciennes. VENTE SUR ÉCRITURE DE MISE A PRIX D'UNE MAISON sise à Trélon. L'adjudication aura lieu le Lundi 22 Juin 1942, à 14 heures, au Tribunal de Valenciennes.

Comment l'ail soulage

Tension, Retour d'âge, Migraines, Vertiges, Maux de reins, Varices, Hémorroïdes

Mettre fin aux troubles du sang qui causent la plupart des maux de la femme, en prenant des dragées d'ail. L'ail agit sur le sang et agit sur les vaisseaux.

Avertissement aux prostatiques

Les hommes qui souffrent de la prostate doivent savoir les résultats obtenus par le nouveau traitement magistral (Dragées de Magnésine et Supp-Magnésine).

BOURSE DE PARIS DU 11 MAI 1942

Table of stock market data for Paris, May 11, 1942. Columns include Valeurs, Cours précéd., Cours du jour, and Valeurs. Lists various stocks like PONS O'STAY, Obl. Trésor, and various industrial shares.

BOURSE DE LILLE du 11 Mai 1942

Table of stock market data for Lille, May 11, 1942. Columns include Valeurs, Cours précéd., Cours du jour, and Valeurs. Lists stocks like R.I.C.I.N., VENTE, and CESSIONS.

Etude de M. Pierre LEAT, avoué à Ombrai.

Etude de M. Pierre LEAT, avoué à Ombrai. D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de Valenciennes le 26 Janvier 1942, en faveur de M. Pierre LEAT, époux de M. Marie ROQUET.

Etude de M. André MAGNIER, Avoué à Douai.

Etude de M. André MAGNIER, Avoué à Douai. D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de Valenciennes le 26 Janvier 1942, en faveur de M. André MAGNIER.

Etude de M. Paul GARLIN, Licencié en droit.

Etude de M. Paul GARLIN, Licencié en droit. D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de Valenciennes le 26 Janvier 1942, en faveur de M. Paul GARLIN.

Etude de M. Amédée DUCHANGE, notaire à Roubaix.

Etude de M. Amédée DUCHANGE, notaire à Roubaix. D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de Valenciennes le 26 Janvier 1942, en faveur de M. Amédée DUCHANGE.

Etude de M. Orlin FACH, notaire à Valenciennes.

Etude de M. Orlin FACH, notaire à Valenciennes. D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de Valenciennes le 26 Janvier 1942, en faveur de M. Orlin FACH.

Etude de M. Amédée DUCHANGE, notaire à Valenciennes.

Etude de M. Amédée DUCHANGE, notaire à Valenciennes. D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de Valenciennes le 26 Janvier 1942, en faveur de M. Amédée DUCHANGE.

Etude de M. Orlin FACH, notaire à Valenciennes.

Etude de M. Orlin FACH, notaire à Valenciennes. D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de Valenciennes le 26 Janvier 1942, en faveur de M. Orlin FACH.

Etude de M. Amédée DUCHANGE, notaire à Valenciennes.

Etude de M. Amédée DUCHANGE, notaire à Valenciennes. D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de Valenciennes le 26 Janvier 1942, en faveur de M. Amédée DUCHANGE.

Etude de M. Orlin FACH, notaire à Valenciennes.

Etude de M. Orlin FACH, notaire à Valenciennes. D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de Valenciennes le 26 Janvier 1942, en faveur de M. Orlin FACH.

Etude de M. Amédée DUCHANGE, notaire à Valenciennes.

Etude de M. Amédée DUCHANGE, notaire à Valenciennes. D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de Valenciennes le 26 Janvier 1942, en faveur de M. Amédée DUCHANGE.

Etude de M. Orlin FACH, notaire à Valenciennes.

Etude de M. Orlin FACH, notaire à Valenciennes. D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de Valenciennes le 26 Janvier 1942, en faveur de M. Orlin FACH.

Etude de M. Amédée DUCHANGE, notaire à Valenciennes.

Etude de M. Amédée DUCHANGE, notaire à Valenciennes. D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de Valenciennes le 26 Janvier 1942, en faveur de M. Amédée DUCHANGE.

Etude de M. Orlin FACH, notaire à Valenciennes.

Etude de M. Orlin FACH, notaire à Valenciennes. D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de Valenciennes le 26 Janvier 1942, en faveur de M. Orlin FACH.

Etude de M. Amédée DUCHANGE, notaire à Valenciennes.

Etude de M. Amédée DUCHANGE, notaire à Valenciennes. D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de Valenciennes le 26 Janvier 1942, en faveur de M. Amédée DUCHANGE.

Etude de M. Orlin FACH, notaire à Valenciennes.

Etude de M. Orlin FACH, notaire à Valenciennes. D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de Valenciennes le 26 Janvier 1942, en faveur de M. Orlin FACH.

Etude de M. Amédée DUCHANGE, notaire à Valenciennes.

Etude de M. Amédée DUCHANGE, notaire à Valenciennes. D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de Valenciennes le 26 Janvier 1942, en faveur de M. Amédée DUCHANGE.

Etude de M. Paul GARLIN, Licencié en droit.

Etude de M. Paul GARLIN, Licencié en droit. D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de Valenciennes le 26 Janvier 1942, en faveur de M. Paul GARLIN.

Etude de M. Amédée DUCHANGE, notaire à Valenciennes.

Etude de M. Amédée DUCHANGE, notaire à Valenciennes. D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de Valenciennes le 26 Janvier 1942, en faveur de M. Amédée DUCHANGE.

Etude de M. Orlin FACH, notaire à Valenciennes.

Etude de M. Orlin FACH, notaire à Valenciennes. D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de Valenciennes le 26 Janvier 1942, en faveur de M. Orlin FACH.

Etude de M. Amédée DUCHANGE, notaire à Valenciennes.

Etude de M. Amédée DUCHANGE, notaire à Valenciennes. D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de Valenciennes le 26 Janvier 1942, en faveur de M. Amédée DUCHANGE.

Etude de M. Orlin FACH, notaire à Valenciennes.

Etude de M. Orlin FACH, notaire à Valenciennes. D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de Valenciennes le 26 Janvier 1942, en faveur de M. Orlin FACH.

Etude de M. Amédée DUCHANGE, notaire à Valenciennes.

Etude de M. Amédée DUCHANGE, notaire à Valenciennes. D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de Valenciennes le 26 Janvier 1942, en faveur de M. Amédée DUCHANGE.

Etude de M. Orlin FACH, notaire à Valenciennes.

Etude de M. Orlin FACH, notaire à Valenciennes. D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de Valenciennes le 26 Janvier 1942, en faveur de M. Orlin FACH.

Etude de M. Amédée DUCHANGE, notaire à Valenciennes.

Etude de M. Amédée DUCHANGE, notaire à Valenciennes. D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de Valenciennes le 26 Janvier 1942, en faveur de M. Amédée DUCHANGE.

Etude de M. Orlin FACH, notaire à Valenciennes.

Etude de M. Orlin FACH, notaire à Valenciennes. D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de Valenciennes le 26 Janvier 1942, en faveur de M. Orlin FACH.

Etude de M. Amédée DUCHANGE, notaire à Valenciennes.

Etude de M. Amédée DUCHANGE, notaire à Valenciennes. D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de Valenciennes le 26 Janvier 1942, en faveur de M. Amédée DUCHANGE.

Etude de M. Orlin FACH, notaire à Valenciennes.

Etude de M. Orlin FACH, notaire à Valenciennes. D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de Valenciennes le 26 Janvier 1942, en faveur de M. Orlin FACH.

Etude de M. Amédée DUCHANGE, notaire à Valenciennes.

Etude de M. Amédée DUCHANGE, notaire à Valenciennes. D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de Valenciennes le 26 Janvier 1942, en faveur de M. Amédée DUCHANGE.

Etude de M. Orlin FACH, notaire à Valenciennes.

Etude de M. Orlin FACH, notaire à Valenciennes. D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de Valenciennes le 26 Janvier 1942, en faveur de M. Orlin FACH.

Etude de M. Amédée DUCHANGE, notaire à Valenciennes.

Etude de M. Amédée DUCHANGE, notaire à Valenciennes. D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de Valenciennes le 26 Janvier 1942, en faveur de M. Amédée DUCHANGE.

MARIAGE DORÉ

Le coupé tout capoté de blanc, quitta l'église. Au trot rapide de deux chevaux de race. Peu de voitures le suivaient ; le mariage de Rodolphe et de Gilberte, à cause du deuil récent, avait eu lieu dans la plus complète intimité ; la famille et les témoins, en tout trente personnes à peine.

EN ALLEMAGNE, IL Y A DU TRAVAIL, POUR TOUS!

Hommes et femmes, manuels et intellectuels, professionnels et sans métiers, tous peuvent gagner largement leur vie en Allemagne. Ils y sont bien logés et bien nourris. Si nécessaire, on vous apprendra un nouveau métier.

POUR VOUS SALUER!

Et à toute allure, dans la nuit sombre, le jeune homme essaya encore de se rapprocher de sa femme et, sous prétexte de l'aider à se couvrir dans une des couchettes du wagon, il voulut la prendre dans ses bras. Elle eut un tel sursaut, un tel recul, qu'il abandonna encore une fois sa tentative.

N'HÉSITEZ PLUS!

Saisissez donc cette occasion qui s'offre à vous de procurer-vous plus de bien-être et améliorez votre sort! Demandez, encore aujourd'hui, tous les renseignements. Ils vous seront fournis, sans le moindre engagement pour vous, à l'une des adresses ci-dessous:

DE BONS SALAIRES VOUS ATTENDENT EN ALLEMAGNE!

Vous serez enchanté de faire votre chemin matin. Je viendrai pendant que vous reposez. Je n'ai pas envie de dormir. C'est l'heure, cependant! Eh bien, dormez, vous! Ne préférez-vous pas que je vous tienne compagnie? Puisque vous ne pouvez dormir, causons amicalement.

MARIAGE DORÉ

Sur son fond blanc de la voiture, Rodolphe se détacha, idéaliste, de ses incrustations somptueuses. Les yeux rivés à la glace de la portière, elle regardait pensivement, dans un monde souterrain de rues d'où montaient les mille rumeurs des heures d'activité.

EN ALLEMAGNE, IL Y A DU TRAVAIL, POUR TOUS!

Et à toute allure, dans la nuit sombre, le jeune homme essaya encore de se rapprocher de sa femme et, sous prétexte de l'aider à se couvrir dans une des couchettes du wagon, il voulut la prendre dans ses bras. Elle eut un tel sursaut, un tel recul, qu'il abandonna encore une fois sa tentative.

POUR VOUS SALUER!

Et à toute allure, dans la nuit sombre, le jeune homme essaya encore de se rapprocher de sa femme et, sous prétexte de l'aider à se couvrir dans une des couchettes du wagon, il voulut la prendre dans ses bras. Elle eut un tel sursaut, un tel recul, qu'il abandonna encore une fois sa tentative.

N'HÉSITEZ PLUS!

Saisissez donc cette occasion qui s'offre à vous de procurer-vous plus de bien-être et améliorez votre sort! Demandez, encore aujourd'hui, tous les renseignements. Ils vous seront fournis, sans le moindre engagement pour vous, à l'une des adresses ci-dessous:

DE BONS SALAIRES VOUS ATTENDENT EN ALLEMAGNE!

Vous serez enchanté de faire votre chemin matin. Je viendrai pendant que vous reposez. Je n'ai pas envie de dormir. C'est l'heure, cependant! Eh bien, dormez, vous! Ne préférez-vous pas que je vous tienne compagnie? Puisque vous ne pouvez dormir, causons amicalement.

MARIAGE DORÉ

Le coupé tout capoté de blanc, quitta l'église. Au trot rapide de deux chevaux de race. Peu de voitures le suivaient ; le mariage de Rodolphe et de Gilberte, à cause du deuil récent, avait eu lieu dans la plus complète intimité ; la famille et les témoins, en tout trente personnes à peine.

EN ALLEMAGNE, IL Y A DU TRAVAIL, POUR TOUS!

Hommes et femmes, manuels et intellectuels, professionnels et sans métiers, tous peuvent gagner largement leur vie en Allemagne. Ils y sont bien logés et bien nourris. Si nécessaire, on vous apprendra un nouveau métier.

POUR VOUS SALUER!

Et à toute allure, dans la nuit sombre, le jeune homme essaya encore de se rapprocher de sa femme et, sous prétexte de l'aider à se couvrir dans une des couchettes du wagon, il voulut la prendre dans ses bras. Elle eut un tel sursaut, un tel recul, qu'il abandonna encore une fois sa tentative.

N'HÉSITEZ PLUS!

Saisissez donc cette occasion qui s'offre à vous de procurer-vous plus de bien-être et améliorez votre sort! Demandez, encore aujourd'hui, tous les renseignements. Ils vous seront fournis, sans le moindre engagement pour vous, à l'une des adresses ci-dessous:

DE BONS SALAIRES VOUS ATTENDENT EN ALLEMAGNE!

Vous serez enchanté de faire votre chemin matin. Je viendrai pendant que vous reposez. Je n'ai pas envie de dormir. C'est l'heure, cependant! Eh bien, dormez, vous! Ne préférez-vous pas que je vous tienne compagnie? Puisque vous ne pouvez dormir, causons amicalement.